



**AMOBF**

ASSOCIATION DES MÉDECINS OMNIPRATICIENS DES BOIS-FRANCS

Association des Médecins Omnipraticiens des Bois-Francs

**PROCÈS-VERBAL  
RÉUNION DES EXÉCUTIFS  
AMOBF**

**Date 19 avril 2022 19 :00 (virtuel via Teams)**

**1. PRÉSENCES : Sylvain Labbé, Esmeralda Elias Lopez, Marie-Christine Fréchette, Mathieu Larrivée, Nicolas Lafond, Éric Gaudreau, Marc Vigneault**

**2. ABSENCES MOTIVÉES : Aucune**

**3. COMPTE-RENDU RÉUNION DES PRÉSIDENTS (31 MARS 2022)**

- Discussions ont repris sur l'entente sur l'accessibilité en lien avec le projet de loi 11 (PL11)
- Une entente semblait imminente lors de la réunion, mais les négociations ont cessé
- La base de cette entente est la prise en charge d'un groupe de patients, ce qui s'ajouterait à la mesure 4
- Les discussions se poursuivent sur la capitation et demeure la solution visée à moyen-long terme, les autres ententes sont une transition vers ce mode de facturation
- Le déploiement des Guichet accès pertinence (GAP)
- Le GAP est fonctionnel à Drummondville et Victoriaville. Il est en élaboration à Thetford Mines
- L'entente sur la mesure 4 semble avoir été efficace pour l'offre de service à la population orpheline, plusieurs GMF s'en sont prévalus
- L'entente sur les IPS est en cours de révision
- L'entente sur le médico-administratif est signée, mais est bloquée au Conseil du Trésor
- L'entente sera rétroactive à partir du 1<sup>er</sup> juin lorsque ce sera débloqué
- Les formulaires pour médicament d'exception seraient facturables au patient
- Les infiltrations sous échographie sont en négociation en ce qui a trait à la facturation
- Les médecins présents lors d'événements sportifs ne peuvent facturer leurs actes car ils sont payés par les ligues/équipes. Cette situation est en négociation.
- Des consultations en 2<sup>e</sup> ligne sont parfois faites par des IPS. Cette pratique nous semble inadéquate. Le cadre légal sera précisé au Collège, mais cette pratique ne devrait pas être tolérée
- L'assurance responsabilité de la FMOQ et des Associations n'est pas renouvelée tel que mentionné lors de la dernière réunion. Le montant fourni par les Associations pour payer cette assurance sera utilisé pour construire un fond permettant de couvrir ces aléas. Le montant sera majoré à 150% pour la première année. Ce versement ne changera pas la cotisation payée par les membres
- La FMOQ suggère aux Associations d'aller rencontrer leurs députés pour les sensibiliser au travail des médecins de famille dans leur région. Un canevas a été produit par la Fédération pour ces rencontres. L'exécutif réfléchira à cette suggestion et ce sera rediscuté lors du prochain Conseil
- Différentes Associations utilisent des agents de communication et des agentes administratives pour faire leur travail. Après discussion, l'exécutif ne pense pas avoir besoin de telles ressources puisque la taille de notre association ne le justifie pas. De plus, nous sommes plutôt autonomes

dans ces démarches

- L'exécutif croit que le statut de membre doit refléter l'endroit où les gens travaillent et non l'endroit où les gens habitent. Ce statut avait été uniformisé en 2018, mais ne semble pas avoir été adopté par toutes les associations
- Les AMP sont en révision et un projet a été présenté aux présidents. Cette proposition est en cours d'élaboration

#### **4. AGA 2022**

- L'AGA se tiendra à Thetford Mines cette année
- La date est fixée le 8 octobre
- L'évènement se tiendra en présentiel, à moins d'avis contraire

#### **5. PROCHAIN CONSEIL GÉNÉRAL : 30 AVRIL**

**DRS LOPEZ, VIGNEAULT, LAFOND, GAUDREAU ET LABBÉ SERONT LES DÉLÉGUÉS PRÉSENTS**

#### **6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 20 :50**

ML

Mathieu Larrivée, M.D. # 10-254  
Secrétaire pour l'AMOBF